



Appel à candidature pour 2024

7 décembre 2023

PRIX SISLEY – BEAUX-ARTS DE PARIS POUR LA JEUNE CREATION

Réservé aux artistes diplômé.e.s DNSAP Beaux-Arts de Paris en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

« L'art a besoin d'être soutenu », Isabelle d'Ornano, Co-fondatrice de Sisley

Depuis 2020, Sisley et les Beaux-Arts de Paris se sont associés pour lancer un nouveau prix destiné à un.e jeune artiste diplômé.e pour le/la soutenir dans le lancement de sa carrière. Aux côtés de Christine d'Ornano, directrice générale de Sisley et présidente du jury qui se réunira le 13 mars pour nommer l'artiste lauréat.e, des personnalités inspirantes partageront leur vision de l'art et du soutien à apporter à un.e jeune artiste, auditionné.e parmi quelques pré-sélectionné.e.s.

L'artiste lauréat.e organisera une exposition dans les espaces du siège de Sisley, 3 avenue de Friedland, 75008 Paris au deuxième semestre 2024, dans le cadre du programme culturel du Trois-Cinq Friedland (<https://www.sisley-paris.com/fr-FR/3-5-friedland/>).

Exigence.Incarnation.Singularité. Trois maîtres-mots qui définissent le partenariat scellé entre les Beaux-Arts de Paris et Sisley ainsi que le travail du lauréat et l'appréciation émérite du jury.

Attribution du Prix

Un jury de personnalités qualifiées se réunira le 13 mars 2024 avec audition de candidat.e.s présélectionné.e.s par les Parties. Annonce de l'artiste lauréat.e à l'issue

L'artiste lauréat.e se verra remettre 5 000 €, auxquels s'ajoutera la prise en charge par Sisley des frais de scénographie et communication liés à l'exposition à son siège, dans la limite d'un budget validé par Sisley. Les œuvres proposées par l'artiste devront être originales et devront avoir été réalisées individuellement.

Modalités

Les candidat.e.s devront adresser un CV et dossier de présentation des travaux et expositions déjà réalisés (un seul PDF, 15 pages maximum).

Date limite d'envoi : 29 février 2024, à minuit

Dépôt des dossiers sur la plateforme dédiée : [2024 Prix SISLEY](#)